



Comité européen
des régions

DELEGATION FRANCAISE

Monsieur Apostolos TZITZIKOSTAS
Président du Comité des Régions
99/101 rue Belliard
1040 Bruxelles

A Paris, le 22 avril 2020

Monsieur le Président,

Face à la pandémie liée au COVID-19 et la crise sanitaire et économique qu'elle entraîne, le rôle des collectivités territoriales dans la gestion de cette crise n'est plus à prouver. Les élus locaux sont en première ligne. Ils se sont pleinement mobilisés pour apporter soutien et protection à leurs habitants en assurant la continuité des services publics, ainsi qu'appui et aides au tissu économique local.

Dès lors, la réponse apportée par l'Union européenne doit être à la mesure des solidarités qui se mettent en place sur le terrain et entre pays voisins. Cette coopération et solidarité interétatique doit pouvoir compter sur un soutien et une réponse coordonnée de la part de la Commission européenne et qui prend en compte le rôle des collectivités.

Deux temps sont dès lors identifiés : la lutte contre l'épidémie et la fourniture de matériels et la sortie de crise, dont la relance économique est la pierre angulaire.

La Délégation française a bien pris en compte les propositions de la Commission européenne de mobiliser les fonds de la politique de cohésion pour répondre à l'urgence de la crise. Cependant, il ne s'agit pas de fonds supplémentaires injectés et les procédures inhérentes à la mise en place des fonds ne correspondent pas aux caractères d'urgence et de flexibilité auxquels font face les élus locaux, malgré les assouplissements proposés par la Commission européenne. Nous nous mobilisons beaucoup pour la fabrication de masques et pour soulager les charges de nos entreprises et artisans, notamment ceux qui sont hébergés dans des locaux publics.

Aussi, la relance économique, également liée à l'activité associative dans tous les domaines citoyens, ne pourra se faire qu'avec un budget ambitieux et cohérent et avec l'implication sur le terrain des collectivités. En effet, celles-ci ne pourront agir, dans le contexte de déconfinement que nous connaissons, à la hauteur de leur volonté sans un budget conséquent de la politique de cohésion et de la politique agricole commune. Premiers investisseurs publics en France, la relance économique ne pourra se faire sans elles.

L'effort ne pourra se faire seul, et le Comité des Régions, à l'image de l'échelon local, doit être le premier lieu de consensus européen pour que l'Union européenne prenne en compte l'ampleur de l'engagement des élus locaux dans cette crise et leur apporte le soutien nécessaire, partout en Europe.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

André VIOLA
Président de la Délégation française